

A man and a woman are riding bicycles towards the camera on a sandy path. They are in a row of colorful beach huts (yellow, red, and green) with tiled roofs. In the background, there is a stone wall and some trees. The man is wearing a blue t-shirt and shorts, and the woman is wearing a black tank top and shorts. Both are smiling and looking at the camera. The word "AGIR" is written in large white letters across the bottom of the image, and "ENSEMBLE POUR L'INCLUSION" is written in smaller white letters below it.

UCPa

AGIR

ENSEMBLE POUR L'INCLUSION

Agir ensemble pour l'inclusion



Guillaume Légaut
Directeur général
de l'UCPA

“Inspirer l’engagement pour une meilleure inclusion” est une des trois priorités stratégiques de l’UCPA à l’horizon 2030. Engagée dans l’action en tant qu’association d’éducation populaire, fédération sportive et partenaire des pouvoirs publics, l’UCPA place concrètement et au quotidien l’inclusion de toutes et tous au cœur de sa mission d’éducateur sportif. L’UCPA est une organisation solidaire, mais ce n’est pas une organisation de solidarité ! À travers le sport, l’UCPA cherche à développer la capacité de chaque personne à vivre avec les autres. C’est une approche différente et complémentaire de celle qui cherche à faire reconnaître le droit à vivre avec les autres. Cette approche place la personne au centre des préoccupations. Elle s’appuie sur le développement des relations entre les acteurs. Elle cible moins la redistribution de ressources que la création de valeur.

À l’UCPA, la solidarité n’est pas une activité à côté d’autres activités, c’est une dimension intrinsèque de l’ensemble des activités. Elle est partie intégrante du projet éducatif et sportif de l’Association. Elle intègre la mobilisation des ressources propres de l’Association au profit des bénéficiaires sociaux. Elle est intégrée au travail en partenariat avec des acteurs publics ou caritatifs. À l’UCPA, dans une logique de cohérence et de convergence, la justice sociale est incluse dans l’économique, et, l’efficacité économique incluse dans le social. Faire découvrir, expliquer et rendre compte de la singularité de la politique de solidarité de l’UCPA est l’objet du présent document “Agir ensemble pour l’inclusion”.

L’UCPA a choisi de répondre à l’urgence d’une société qui se fragmente et de faire valoir le sport qui nous unit. Par l’action et la vie collective, l’expérience sportive à l’UCPA apprend l’écoute de la différence, le consentement au pluralisme et une entente commune raisonnable. Elle permet à chacune et chacun de relier le corps et l’esprit. Elle permet ensemble de créer des liens et de vivre l’unité entre tous. La solidarité est par nature le fruit de relations de partenariat et de coopération. Ce document “Agir ensemble pour l’inclusion” est l’occasion de marquer ces engagements, d’exprimer notre reconnaissance à celles et ceux qui en sont les acteurs ou les partenaires, et d’inviter à l’inclusion d’un plus grand nombre dans l’expérience d’un sport fraternel.



1.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUTES ET TOUS

P. 4

2.

COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

P. 12

3.

PARCOURS SOLIDAIRES D’ACCÈS AU SPORT

P. 18

4.

L’IMPACT ÉDUCATIF ET SOCIAL

P. 34

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUTES ET TOUS

1.



UNE VISION DU SPORT ÉMANCIPATRICE ET INCLUSIVE



L'exercice du temps libre et des loisirs est un besoin primaire essentiel à l'épanouissement des personnes et à leur émancipation. La pratique sportive fait partie de ces temps pour soi avec les autres qui améliorent le quotidien, permettent de créer des liens et transforment positivement les individus.

De nombreuses études, à caractère scientifique ou basées sur l'interrogation des pratiquants, ont mis en lumière les impacts positifs d'une pratique sportive régulière qui plus est lorsqu'elle est collective : bien-être physique et mental, prévention des maladies graves, confiance en soi, aptitudes grandies à se relier aux autres, amélioration des capacités cognitives et intellectuelles...

Le sport peut apporter une contribution majeure pour bâtir une société plus inclusive et pour répondre à de nombreux enjeux sociaux : éducation et émancipation des jeunes, santé mentale, amélioration de la qualité de vie, lutte contre la sédentarité, cohésion sociale... Développer la pratique sportive pour toutes et tous, et en particulier les jeunes, est la raison d'être de l'UCPA, en tant qu'association et partenaire d'autres acteurs.

Les inégalités sociales et territoriales, la précarité, les situations de handicap, l'isolement, une santé mentale fragile et plus globalement les situations et les épreuves de la vie qui génèrent de la vulnérabilité, mais aussi la persistance de stéréotypes ou de pratiques éducatives peu inclusives, éloignent de la pratique sportive. Pourtant, chacune et chacun a la capacité de se mettre en mouvement et d'en tirer une grande satisfaction, de se connecter davantage à son corps, d'apprendre à glisser, à nager, à grimper à coopérer, à se mettre en action dans un contexte inédit, à se relier aux autres et à la nature.

L'Association agit en faveur de l'égalité d'accès à la pratique en co-construisant des parcours et des actions adaptés avec d'autres associations et acteurs publics qui accompagnent les personnes en situation de vulnérabilité.





Pour que l'activité sportive délivre pleinement **bienfaits et apprentissages**, les éducatrices et éducateurs sportifs de l'UCPA s'appuient sur les **4 axes du projet éducatif et sportif** de l'Association pour construire leurs approches pédagogiques. **Leurs formations régulières et leurs savoir-faire** leur permettent de mettre en place **les adaptations nécessaires** selon les groupes et profils des personnes.

S'agissant de **l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité**, le plus souvent en inclusion, les équipes éducatives **UCPA coopèrent avec les partenaires et les référents en charge des bénéficiaires** pour adapter les contenus et encadrer les activités.

Au besoin, **des profils plus spécialisés** sont recrutés ou des **formations spécifiques** sont mises en place.



LE PROJET ÉDUCATIF ET SPORTIF DE L'ASSOCIATION

L'aventure collective est au cœur de la mission de l'UCPA, "Association d'hommes et de femmes venant d'horizons divers, aux capacités complémentaires et qui coopèrent, s'entraident et partagent des moments de vie et la même aventure. Ayant un but d'intérêt général, non lucratif, laïc et citoyen, l'Association agit concrètement pour l'intégration de tous sans discrimination. Educateur pour toutes et tous, l'UCPA agit à travers le sport pour développer l'autonomie, partager en commun, prendre soin de chaque personne et agir avec la nature. L'UCPA cultive le dépassement de soi, l'esprit d'équipe, le mouvement des relations authentiques

qui mettent en confiance, l'harmonie avec la nature et le respect de la planète." L'UCPA crée de la valeur économique et sociale par l'encadrement d'activités éducatives et sportives. Cet encadrement et la démarche pédagogique mise en œuvre visent 4 buts éducatifs qui sont au cœur de l'expérience vécue par les jeunes en colos, en séjours ou au sein des équipements sportifs de proximité. La performance sociale de l'Association est évaluée et suivie en interrogeant les clients sur ce qu'ils ont vécu et sur les bénéfices ressentis en lien avec ces 4 piliers.

Employeur engagé aux côtés de tous les jeunes

Dans le secteur du loisir et des sports où les parcours sont parfois précaires, l'UCPA emploie, accompagne, forme et fait grandir 14 000 collaboratrices et collaborateurs, en leur faisant vivre une aventure professionnelle, sportive, humaine et solidaire. Majoritairement âgées de moins de 25 ans (60%), les personnes recrutées à l'UCPA y développent autonomie, polyvalence, savoir-être et confiance en soi, pour démultiplier leurs opportunités. Intégrer l'UCPA professionnellement est un engagement riche au plan humain qui a du sens et une utilité sociale.

Le projet de l'Association, éducatif, sportif et social, est au cœur des missions de chacune et chacun, mais aussi de l'expérience de travail vécue ensemble et du management des équipes. Les collaborateurs et collaboratrices apprécient en particulier la confiance qui leur est accordée, le fait de pouvoir être vraiment soi-même, la possibilité de développer le lien aux autres et le fait de se sentir accueillis et à sa place, d'où que l'on vienne et qui que l'on soit. L'Association porte des démarches concrètes pour l'inclusion de toutes et tous, sans discrimination et dans le respect

de chacune et chacun. Tous les emplois sont notamment ouverts aux personnes en situation de handicap.

L'expertise professionnelle de l'UCPA est reconnue dans de nombreux métiers, d'éducateurs sportifs aux métiers de la restauration, de l'hospitality, du multitechnique ou du management, en passant par des métiers de la gestion, des ressources humaines, du commerce ou du digital. Outre des conditions de travail salarié et des conditions sociales, équitables entre tous et soucieuses du bien-être de chacune et chacun, l'Association apporte un accompagnement concret pour le développement des compétences et l'évolution des parcours professionnels. Chaque année, un salarié sur deux bénéficie d'une formation continue. L'Association forme également plus de 1 600 jeunes aux diplômes du sport et de l'animation.

L'attention portée à chaque personne fonde la solidarité qui unit les équipes. Elle donne une énergie collective pour entreprendre ensemble, faire partager la passion du sport au plus grand nombre et se relier avec d'autres et à celles et ceux qui ont moins d'opportunités.

DÉVELOPPER SON AUTONOMIE

L'UCPA propose à chacun(e) l'opportunité de comprendre, d'agir et de progresser pendant les séances d'activité et la vie quotidienne. Les équipes accompagnent dans l'acquisition de capacités de confiance, de maîtrise et d'engagement.

PARTAGER EN COMMUN

Les activités de l'UCPA sont proposées dans des espaces et temps communs, dans le respect mutuel des différences, chacun(e) participe, est intégré(e) et acteur(rice) de la vie collective.

PROJET

PRENDRE SOIN DE CHACUN(E)

En prenant le temps de se libérer du quotidien, chacun(e) apprend à prendre soin de soi et des autres, et prend mieux conscience de ce qu'il(elle) vit pour donner du sens à son expérience.

AGIR AVEC LA NATURE

L'UCPA propose des activités en pleine nature et des destinations urbaines, dans une démarche responsable. Toutes les équipes développent leur créativité, leur capacité à agir sur leur impact et leur résilience.



**COMMENT AGIR
ENSEMBLE ?**

2.



REJOINDRE LES PLUS ÉLOIGNÉS

4 parcours solidaires d'accès au sport

L'Association a développé les 4 parcours suivants :

- Prévention / Éducation
- Lien social / Vivre-ensemble
- Insertion / Emploi
- Santé / Bien-être / Reconstruction

Il s'agit de co-construire avec les différents partenaires une démarche d'accompagnement adaptée aux aptitudes et besoins des bénéficiaires.

Chaque parcours se matérialise par des programmes d'activités sportives élaborés avec les référents des jeunes et encadrés par les éducateurs sportifs UCPA. La pratique sportive est utilisée comme un support pédagogique, elle met en action les jeunes et leur permet de progresser vers les objectifs éducatifs visés. Les 4 parcours sont détaillés et illustrés concrètement page 19 à 33.

Les bénéficiaires

Ces 4 parcours d'accès au sport s'adressent principalement aux jeunes issus de milieux sociaux défavorisés, aux jeunes vivant dans les quartiers populaires ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, en situation de précarité, porteurs de handicap ou atteints de maladies. Plus largement, ils concernent les publics (familles, enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes) en situation de fragilité et bénéficiant d'un accompagnement social.

À mesure que des besoins émergent et que d'autres populations en difficulté sont prises en charge par les acteurs sociaux, les parcours s'ouvrent et s'adaptent à de nouveaux publics : populations réfugiées, femmes victimes de violences conjugales engagées dans des parcours de reconstruction, jeunes dits NEET (neither in employment nor in education or training). Dans le cadre des parcours, une attention particulière est portée à la pratique des jeunes filles et des femmes, structurellement plus éloignées de la pratique et plus encore lorsqu'elles

sont en situation de vulnérabilité. Des programmes multisports peu genrés, des groupes équilibrés dans leur composition femmes-hommes, des équipes d'encadrement mixtes et un climat bienveillant, où chaque personne est accueillie et respectée, favorisent une expérience positive et leur inclusion.



REPÈRES POUR L'ACTION

Agir avec les acteurs sociaux et de jeunesse

// La co-construction

Toute action menée en lien avec un parcours se construit avec des structures sociales, de jeunesse, caritatives ou spécialisées qui accompagnent dans la durée et souvent sur plusieurs dimensions sociales, les jeunes ou leur famille. Les expertises s'associent, celles de l'UCPA dans le champ du sport à celles des acteurs partenaires dans la prise en charge des publics et l'accompagnement social. Le contenu de l'action menée, les objectifs et les critères d'évaluation d'impact sont définis en commun.

De plus en plus régulièrement, il s'agit aussi de s'associer dans le cadre de réponses à appels à projets en consortium. Ces liens étroits, qui se renforcent dans la durée, amènent des idées et des prolongements sur des périmètres qui vont au-delà des actions initialement menées. Au fil des années, l'UCPA a développé une expertise pour expérimenter des actions et ensuite les déployer sur un plus grand nombre de territoires et au profit d'un plus grand nombre de bénéficiaires.

// Une approche globale et locale

L'UCPA s'attache à renforcer simultanément les coopérations avec des partenaires "têtes de réseau", et au plan local dans la proximité des équipements sportifs. Au plan national, des partenariats sont développés avec les associations et définissent, en s'appuyant sur les 4 parcours, les actions co-construites et leurs conditions de mise en œuvre. Le lien avec les politiques publiques est un levier pour de nombreux projets.

En parallèle, les équipes de terrain sur les équipements sportifs sont ouvertes aux acteurs sociaux de leurs territoires, collaborent avec des structures locales, construisent des propositions de programmes et d'activités répondant aux besoins identifiés. Le lien avec les collectivités locales est au cœur des projets élaborés et renforce leur ancrage dans les territoires.



// Une démarche inclusive

Par ses activités éducatives et sportives, l'UCPA crée les conditions qui permettent de se rassembler sans se ressembler, autour d'un projet et d'un moment en commun. Les centres de vacances et les équipements sportifs de proximité de l'Association sont des lieux de vie pour toutes et tous, animés par des équipes qui savent impulser, organiser et réguler la diversité dans un esprit d'ouverture et dans le respect des différences. Chacune et chacun se sent à sa place, est considéré(e) et participe à l'activité sportive en groupe, aux relations et aux moments de convivialité. Un vivre-ensemble détendu et positif se met en place, des liens se créent entre les pratiquants et avec les équipes qui accueillent et encadrent l'activité.

Le plus souvent, les actions dédiées aux personnes en situation de vulnérabilité se font en inclusion, sur des temps et des espaces partagés avec d'autres vacanciers et d'autres pratiquants sportifs venant de différents horizons. Dans la relation, les jeunes en particulier sont sensibles au respect des différences et à l'accueil de la diversité pour se sentir en confiance et coopérer. Chacune et chacun en sort grandi(e) et vit un moment marquant qui transforme et ouvre l'esprit.

Contribuer à une action commune

// Des savoir-faire éducatifs

- Les équipes de terrain
Sur les centres de séjours et les équipements sportifs, les équipes sont sensibilisées et expérimentées dans l'accueil du pluralisme et de la diversité sous toutes ses formes. De nombreux éducateurs sportifs sont formés et motivés par l'encadrement, en inclusion, des personnes en situation de vulnérabilité.
- Une équipe de chefs de projets "Solidarité-Jeunesse"
Experte des problématiques sociales, elle co-construit avec les associations en charge des publics ciblés un programme et des contenus sportifs adaptés aux besoins des personnes et aux objectifs sociaux et éducatifs visés. Cette équipe accompagne la mise en œuvre opérationnelle des actions sur les 4 parcours, monte des projets d'innovation sociale, accompagne les équipes des centres et des équipements UCPA où sont accueillis les publics, valorise et transfère les bonnes pratiques, mesure l'impact social des actions. Elle identifie et lève des financements publics et privés.

// De nombreuses implantations

- L'UCPA compte :
- 58 centres de colos et de vacances sportives en France, à la montagne et sur le littoral.
 - 53 équipements sportifs de proximité (centres aquatiques, centres équestres, multiplexes sportifs, îles de loisirs...) dont près de la moitié sont implantés dans des quartiers populaires ou proches de quartiers prioritaires de la politique de la ville.

// Un modèle non lucratif et solidaire

L'objet social, le statut associatif et l'absence d'actionnaires à rémunérer, la mutualisation des ressources permettent de proposer les tarifs les plus bas possibles aux partenaires.

// L'expérience des partenariats

Les actions et partenariats sont construits avec le soutien financier de partenaires publics et privés, nationaux ou locaux. Il s'agit de faire en sorte que le reste à charge, pour les structures ou les personnes bénéficiaires, soit adapté à leurs moyens. Certains dispositifs d'accès aux loisirs, pour des publics en grande précarité, sont accessibles gratuitement.





PARCOURS SOLIDAIRES D'ACCÈS AU SPORT



PRÉVENTION / ÉDUCATION	p. 20
LIEN SOCIAL / VIVRE-ENSEMBLE	p. 24
INSERTION / EMPLOI	p. 28
SANTÉ / BIEN-ÊTRE / RECONSTRUCTION	p. 31

PARCOURS PRÉVENTION / ÉDUCATION

25 000
bénéficiaires/an

La pratique sportive s'inscrit au cœur des projets pédagogiques des structures partenaires prenant en charge les publics. Les actions doivent s'organiser sur un temps suffisamment long pour que l'impact de la pratique produise des effets durables.

Objectif du parcours

Répondre aux besoins d'accompagnement éducatif des jeunes en situation de fragilité. La pratique sportive procure du bien-être, c'est un support pédagogique pour renforcer les capacités de chacune et chacun.

Impacts éducatifs et sociaux

- Renforcement de l'estime et de la confiance en soi.
- Développement des aptitudes relationnelles.
- Augmentation des capacités à se projeter dans l'avenir.



« Les élèves décrocheurs apprennent par le biais de l'équitation certaines valeurs nécessaires à leur évolution... »

« Au début, je me disais, à quoi ça sert ça, c'était la première fois... c'était un peu chiant... Aujourd'hui, j'arrive à monter tout seul et je suis fier de moi. »

Mamadou MLDS 93

Exemple d'actions réalisées

Le cheval et son environnement pour reprendre confiance

Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système scolaire sans perspective. La plupart d'entre eux, en perte totale de confiance, manifeste des troubles du comportement pour de multiples raisons (climat familial, harcèlement, conditions de vie précaires...) qui entravent leur insertion sociale et professionnelle.

Pour lutter contre le décrochage scolaire et œuvrer pour l'insertion sociale de ces adolescents et jeunes adultes, l'UCPA propose des ateliers éducatifs pour se reconstruire peu à peu au contact du cheval. D'octobre à mai, les ateliers fonctionnent sur plusieurs centres équestres : le centre équestre Bayard UCPA de Vincennes, le centre municipal de Bry-sur-Marne, le centre de Saint-Maur-des-Fossés, le centre équestre départemental Georges Valbon à La Courneuve et le centre équestre du Grand Angoulême. Les ateliers constituent un outil pédagogique au service de nombreuses associations et structures partenaires accompagnant ces jeunes en perte de confiance : association Aurore, Écoles de la deuxième chance de Paris et du Val-de-Marne, collèges et lycées, structures de la protection judiciaire de la jeunesse...

« Les élèves décrocheurs que nous accueillons s'ouvrent et apprennent par le biais de l'équitation certaines valeurs nécessaires à leur évolution alors qu'ils ne sont plus à l'écoute d'un quelconque message que peut leur apporter l'école. Avec du temps, les liens que l'équitation tisse entre nous finissent par nous offrir une légitimité qui laisse entrevoir la possibilité d'un retour à une scolarité plus épanouissante. »

Enseignant au sein d'un établissement scolaire (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)

400
jeunes dont 46% de filles.

1 300
sessions sportives/an



De la Ville à la Mer, un tremplin pour les jeunes Marseillais

De la Ville à la Mer est un dispositif qui amène les jeunes des quartiers populaires de Marseille à la mer en partenariat avec les structures sociales et de jeunesse du territoire. En s'appuyant sur l'attrait du sport chez les jeunes, l'objectif de l'opération est d'ouvrir de nouvelles perspectives aux enfants et aux adolescents en les sortant de leur cadre de vie habituel.

Chaque année, les jeunes participent à un ou plusieurs volets d'intervention : accessibilité aux activités nautiques, actions de sensibilisation et de préservation de l'environnement, ateliers insertion et emploi... Tout au long de l'année, le travail éducatif et social avec les équipes qui œuvrent auprès des jeunes permet de renforcer la pertinence et l'impact des actions.

« Les enfants sont transformés. Dès qu'ils arrivent, ils sont souriants. On sent que c'est un plus par rapport à ce qu'ils vivent chez eux. Beaucoup n'ont pas vu la mer alors qu'ils vivent à côté, cela leur permet de se baigner, faire du bateau, vivre autrement et pouvoir partager avec leur famille le soir venu, le bonheur vécu pendant une journée. »

Françoise, coordinatrice Les Restos du Cœur des Bouches-du-Rhône.

« J'ai fait du paddle, j'ai appris à tenir l'équilibre, je me suis amusé, j'étais très content. Cela m'apporte du sourire, de l'énergie et du courage. »

Sofiane, 12 ans.

2500

sessions sportives/an

Cap Loisirs sportifs, augmenter la pratique régulière des jeunes en situation de handicap

Le but est de faire découvrir de nouvelles activités et d'amener peu à peu les jeunes à une pratique régulière qui fait partie de leur vie, au sein des centres UCPA ou des clubs sportifs locaux. Ce dispositif, lui aussi en inclusion, augmente le bien-être des personnes, facilite leur épanouissement personnel et donne la possibilité de pratiquer les mêmes activités (équitation, natation, escalade...) que tout un chacun.

Le dispositif Cap Loisirs Sportifs permet aux publics en situation de handicap, accueillis au sein des établissements spécialisés, de pratiquer des cycles d'activités sur les centres sportifs de proximité de l'UCPA : centres équestres, piscines, équipements multisports, îles de loisirs... Avec plus de 5000 bénéficiaires par an, le dispositif fonctionne dans six régions, y compris en Martinique. Cette initiative portée par l'UCPA se fait avec le soutien de la Fédération Française Handisport et de la Fédération Française du Sport Adapté.

« L'équithérapie a été une révélation pour nos jeunes patients lourdement handicapés. Ils bénéficient de deux séances par mois. Ils s'ouvrent au monde extérieur en interagissant avec les chevaux. À cheval, ils renforcent leur tonus, gagnent en équilibre et sont vigilants à ce qui les entoure. Des enfants qui sont plutôt renfermés se révèlent souriants et expriment leur joie. La monitrice formée au handicap est également un soutien énorme pour nous et les enfants car elle trouve les exercices les plus adaptés et donne confiance aux enfants. La découverte du cheval nous connecte à la nature et renforce les liens entre bénéficiaires. »

**Éducatrice, structure spécialisée
Centre équestre de Feyzin**

« L'équithérapie a été
une révélation
pour nos jeunes patients
lourdement handicapés... »

Et aussi...

Les villages sportifs et culturels de la région Île-de-France.

Pendant l'été, à l'initiative de la Région Île-de-France, et notamment à l'île de loisirs de Bois-le-Roi (77), un programme sportif et culturel à vocation éducative très prisé des structures sociales et de jeunesse est organisé avec des activités comme l'escalade, le yoga, l'équitation, le tennis, la slackline, ou encore l'apprentissage des gestes de premiers secours...

Plein air handicap : un dispositif initié et financé par le département des Hauts-de-Seine.

Tout au long de l'année scolaire, au sein du centre équestre départemental des Chanteraines de Villeneuve-la-Garenne (92), les jeunes inscrits dans les établissements spécialisés et d'enseignement adapté, ou les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) du département découvrent le cheval et l'équitation dans le cadre de cycles de découverte et d'initiation à l'équitation.





PARCOURS LIEN SOCIAL / VIVRE- ENSEMBLE

57000
bénéficiaires/an

Partir en vacances, pratiquer une activité sportive ou de loisirs sont des marqueurs sociaux forts qui permettent à chacune et chacun de faire partie de la société. Le temps libre est un besoin fondamental. Se ressourcer, faire une pause, découvrir de nouveaux environnements, de nouveaux visages permettent de s'extraire d'une vie quotidienne difficile. Ce parcours, dans une logique d'égalité des chances, agit pour que les personnes en situation de vulnérabilité aient accès aux mêmes opportunités.

Objectif du parcours

Lever les barrières économiques, sociales et culturelles au départ en vacances et à la pratique sportive des jeunes et des familles en situation de fragilité.

Impacts éducatifs et sociaux

- Amélioration du bien-être, apprentissage du départ en vacances, baisse des craintes de l'inconnu, découverte de nouveaux lieux.
- Expérience d'un autre type de lien social.
- Diminution du sentiment de déclassement et renforcement de l'inclusion.

Exemple d'actions réalisées

Un bus pour un campus, répondre au besoin de ressourcement des étudiants boursiers

De très nombreux jeunes étudiants sont confrontés à des difficultés économiques majeures. Se loger, trouver un job compatible avec les études, se nourrir et sortir de l'isolement, corollaire de la précarité, est un combat. Les vacances constituent un temps essentiel pour leur permettre de se ressourcer, rompre la solitude et créer des liens. Le CNOUS et l'UCPA se sont associés pour favoriser le départ en vacances d'étudiants boursiers. Depuis 2012, ce dispositif leur permet de partir en vacances sportives à des tarifs très accessibles, avec le soutien financier de l'ANCV et de l'Agence Nationale du Sport. Ils et elles découvrent des activités souvent inconnues jusque-là, se mettent en mouvement au contact de la nature et vivent une expérience de vie collective et de partage. Depuis 2021, en lien avec la FAGE et plusieurs de ses fédérations, une édition spéciale été vient compléter le dispositif et concerne les étudiants en situation de grande précarité. Depuis la première édition, plus de 10 000 étudiants sont montés dans le bus de leur campus pour rejoindre un centre de vacances UCPA.

« Ce qui m'a marqué c'est que tout le monde est à l'écoute de chacun... ce qui nous permet de passer un bon séjour. Merci l'UCPA. »

« Quand on offre aux jeunes l'opportunité de découvrir la montagne et les sports d'hiver et qu'en plus de cela, c'est accessible financièrement, c'est juste tout simplement merveilleux! »

**Rose, 21 ans,
Crous de Rennes**

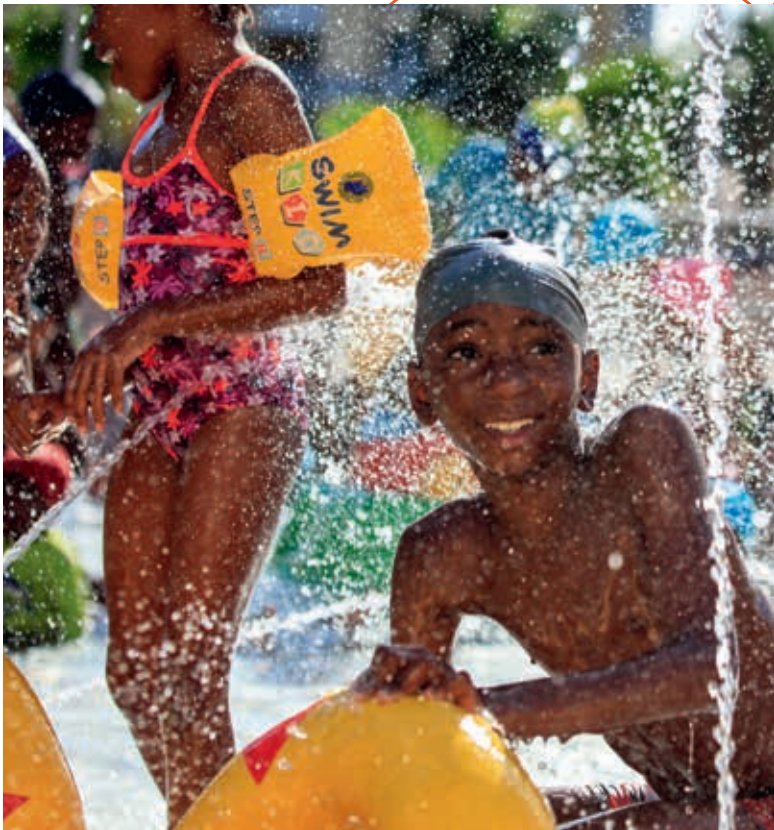
« Ce qui m'a marqué, c'est que tout le monde est à l'écoute de chacun et que les encadrants UCPA et les moniteurs sont très gentils, ce qui nous permet de passer un bon séjour. Merci l'UCPA. »

**Nassim, 19 ans,
Crous Orléans-Limoges**



Le Phare, des loisirs sportifs pour les familles en situation de précarité

Chaque été, l'UCPA se mobilise au côté de plusieurs organisations caritatives têtes de réseau comme le Secours Populaire Français, le Secours Catholique, le Samusocial de Paris, Emmaüs, le groupe ARES et les nombreuses associations locales en lien avec les équipes UCPA de terrain, pour permettre l'accès des équipements sportifs de proximité, notamment, ceux qui sont animés et gérés pour le compte de collectivités territoriales. Chaque année, plus de 2000 familles, jeunes ou personnes isolées sont venus se poser, nager, se détendre, escalader, jouer avec leurs enfants le temps d'une heure, d'une demi-journée au sein des 18 centres sportifs mobilisés, principalement des complexes aquatiques ou des îles de loisirs du territoire métropolitain et aussi en Martinique.



Re-Start, favoriser l'inclusion des populations réfugiées

Re-Start est un dispositif d'accompagnement social par le sport qui s'adresse à des réfugiés ou à des demandeurs d'asile en partenariat avec des associations comme SINGA ou Kabubu. Il permet à ces personnes en situation de vulnérabilité, au vécu souvent jalonné de traumatismes, de reprendre peu à peu confiance, de se redécouvrir des capacités en pratiquant des activités sportives qui leur paraissent souvent inaccessibles (natation, voile, plongée, escalade, VTT, équitation) et de faire des rencontres qui permettent de sortir de l'isolement. Re-Start touche 40% de femmes et 60% d'hommes et est actuellement mis en œuvre dans 3 territoires : PACA, Île-de-France et AURA. Un déploiement est prévu dans les régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine.

Et aussi...

La Cellule Vacances Solidarité

Un service dédié accompagne tout au long de l'année en fonction des besoins, les demandes individuelles de départ en séjour et nécessitant une attention particulière que cela soit pour des raisons sociales, de santé ou de handicap.

Les apprentis font du sport

En partenariat avec l'Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage (ANDSA), les jeunes apprentis, souvent éloignés de la pratique sportive, ont l'opportunité de partir en séjour sportif, pour découvrir des activités de glisse, skier, naviguer, surfer... À la clé, mieux-être au contact de la nature, reconnexion à son corps et envie de prendre soin de sa santé avec une pratique plus régulière.



Les vacances sportives en inclusion pour les jeunes en situation de handicap

Si les familles sont de plus en plus nombreuses à faire appel à l'UCPA pour organiser les vacances de leur enfant ou jeune adulte en situation de handicap, c'est principalement parce que les séjours se font en inclusion avec d'autres jeunes en séjours sur la même destination. Pour répondre à ces demandes, qui peuvent aussi émaner d'établissements spécialisés, l'UCPA propose plusieurs modalités de départ. Les demandes sont accompagnées au cas par cas en fonction du niveau d'autonomie des jeunes et des pratiques sportives souhaitées. Inscription individuelle, nécessitant ou pas le recrutement d'un animateur dédié, séjours spécifiques en petits groupes en fonction du type de handicap, quelle que soit la formule, les jeunes vivent une expérience de vie collective et pratiquent, souvent pour la première fois, des activités outdoor (cano-raft, rafting, Fauteuil Tout Terrain (FTT), FTT électrique, Cimgo, randonnée, joëlette, voile, surf...) encadrées par des moniteurs et monitrices formés au handicap. Chaque année, près de 700 jeunes vivent l'aventure sportive UCPA en inclusion avec d'autres jeunes non porteurs de handicap.

Les séjours en petit groupe pour les jeunes en situation de handicap moteur ou sensoriel

Ces séjours dits "Handisport" sont organisés en co-construction avec APF France Handicap, la Fédération Française Handisport et ses comités dans les territoires. Ils sont dédiés aux jeunes en situation de handicap moteur ou sensoriel et organisés par petits groupes, en inclusion au sein des centres UCPA accueillant d'autres jeunes dits "valides". L'ensemble des temps de vie et d'animation, organisés et animés par les équipes, accueillent tous les jeunes. Des rencontres et des moments marquants qui changent les regards sur le handicap.

Les séjours adaptés pour les jeunes adultes en situation de handicap mental

De nouveaux séjours adaptés dédiés aux jeunes adultes en situation de handicap mental et psychique sont proposés également en inclusion. Ils et elles bénéficient d'un programme d'activités conçu spécialement pour eux. La programmation est établie annuellement. Ainsi, à Lacanau et aux Arcs, les jeunes ont profité d'un mix d'activités sportives : surf, équitation, tennis, fitness, voile, VTC, rando, rafting, VTT, escalade, accrobranche, tir à l'arc... Des accompagnateurs formés au handicap et recrutés spécifiquement les ont aidés dans les gestes du quotidien et dans leurs interactions sociales.

Tous les séjours en inclusion accessibles aux personnes en situation de handicap sont sur [UCPA.com](https://www.ucpa.com), page "sport et handicap"



PARCOURS INSERTION /

EMPLOI 2000
bénéficiaires/an

En France, pour de nombreux jeunes, et bien plus encore pour les peu ou pas diplômés, s'insérer professionnellement est un défi difficile à relever. En 2023, le taux de chômage des moins de 24 ans s'élevait à 17,2% (contre 10,9% pour l'ensemble de l'OCDE), et à 6,7% chez les 25-49 ans. La situation des "NEET" (neither in employment nor in education or training) reste très préoccupante et les dispositifs d'accompagnement ou d'aide à l'embauche peinent à produire des effets. Face à ces difficultés d'insertion et de progression vers la vie d'adulte, en complémentarité du système éducatif, il est indispensable d'offrir d'autres voies, de permettre aux jeunes de s'inscrire

dans des parcours variés et progressifs : de reprise de confiance et de remobilisation par le sport, d'acquisition de soft skills et de compétences, d'engagement (avec par exemple le service civique), de préqualification, de formations aux métiers du sport... L'enjeu n'est pas seulement de reconnaître aux jeunes le droit d'agir, mais bien de leur donner les capacités d'agir et de construire leur autonomie, leur chemin, vers la vie d'adulte. L'UCPA, à sa mesure et avec une grande détermination, est engagée de longue date dans ce défi aux côtés des jeunes.

Objectif du parcours

Accompagner les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, dans leur remobilisation, reprise de confiance et construction de leur projet vers l'emploi.

Impacts éducatifs et sociaux

- Acquisition de compétences pour la vie, dites "soft skills" favorisant l'entrée en formation et l'employabilité.
- Obtention de prérequis préalables à l'entrée en formation d'éducateurs sportifs.
- Accès des jeunes à la formation et à l'emploi dans d'autres métiers liés aux activités de l'UCPA (restauration, etc.).

UCPA Formation: former les jeunes aux métiers du sport et de l'animation

Chaque année, l'UCPA forme plus de 1 600 monitrices et moniteurs sportifs et près de 4 000 jeunes au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

UCPA Formation est un organisme de formation et un CFA (Centre de Formation d'Apprentis) centrés sur les métiers du sport et de l'animation et dédié aux jeunes : 83% des apprenants ont moins de 30 ans et leur moyenne d'âge est de 23 ans. Les jeunes sont accueillis, principalement dans les formations aux BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) Multi Activités Physiques ou Sportives pour Tous, Activités de la Forme, Activités Équestres, Activités Aquatiques et de la Natation, Activités Nautiques mention Voile et Surf.

UCPA Formation compte également 175 élèves futurs moniteurs et monitrices de ski qui ont l'opportunité de réaliser leur alternance dans les centres UCPA à la montagne. Les trois écoles des DJ de l'Association permettent, quant à elles, à près de 340 jeunes de se former aux métiers d'animateur musical et scénique. Pour les jeunes en difficulté, UCPA Formation met en place des préformations et des actions ciblées. Avec le dispositif SESAME par exemple, 24 jeunes lycéens et demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un accompagnement dans leur projet de préformation et d'insertion.

Exemple d'actions réalisées

Des formations préqualifiantes pour augmenter les chances d'entrer en formation

L'UCPA, au travers de son organisme de formation, accompagne l'ensemble des candidats volontaires dans leur démarche avant l'entrée en formation. Afin de maximiser leur chance d'intégrer la formation BPJEPS et de devenir éducateur sportif, les jeunes peuvent participer à des formations préqualifiantes. Ces formations courtes proposent aux stagiaires une remise à niveau sportive, une préparation aux TEP (Tests d'Exigences Préalables) ainsi que du coaching pour la recherche d'une entreprise en alternance. La préqualification est un véritable tremplin pour aborder sereinement son entrée dans le BPJEPS AF (Activités de la Forme) ou le BPJEPS MAPST (Multi Activités Physiques ou Sportives pour Tous).



Le programme de formation Splash dédié aux populations réfugiées

Au côté de l'association Kabubu, et après une première expérimentation réalisée en Île-de-France, le dispositif est proposé en région Auvergne-Rhône-Alpes. Sur une période de quatre mois, la formation a pour but d'amener les publics réfugiés jusqu'au BNSSA pour leur permettre de devenir maître-nageur, une qualification fortement recherchée. Le dispositif intègre à la fois un accompagnement social et individualisé, le perfectionnement à la langue française et l'acquisition de compétences techniques sportives.

La préqualification aux métiers du sport et de l'animation avec l'École de la 2^e chance

Les équipes de UCPA Formation et de l'École de la 2^e Chance (E2C) Marseille ont co-construit un parcours de préqualification débouchant sur une formation qualifiante aux métiers du sport et de l'animation. Ce dispositif de préformation est proposé à toutes celles et ceux qui souhaitent s'orienter vers les métiers du sport et de l'animation, avec une remise à niveau scolaire et l'acquisition de soft skills pour intégrer la formation qualifiante et s'insérer dans le monde professionnel. L'entrée en préformation garantit un statut de stagiaire rémunéré et l'accès à la couverture sociale.

Le service civique pour développer l'engagement et faciliter l'insertion des jeunes

Depuis 2014, l'UCPA accueille des volontaires en service civique partout en France et en Outre-mer. Véritables atouts pour développer la confiance en soi, les savoir-être et les compétences, ces missions de service civique contribuent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et permettent de démultiplier l'impact social de l'Association au travers de 4 missions agréées :

- Favoriser l'accessibilité à la pratique sportive pour soutenir l'activité de nos centres de vacances ou de loisirs : accueil dans un centre équestre, partenariat avec des associations locales sur le territoire, projet de développement.
- Développer l'éducation, l'inclusion et l'insertion sociale par le sport notamment appuyer les projets de solidarité.
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux et écologiques.
- Apporter un accompagnement et un suivi personnalisé aux jeunes en formation à l'école des DJ.

Chaque année, 50 jeunes s'engagent sur une mission de 6 à 12 mois.



« Ce service civique me permet de découvrir le monde associatif et de m'investir aux côtés de personnes engagées. Ma mission concerne des jeunes en difficultés socio-économiques qui souhaitent accéder aux métiers du secteur aquatique. Pour moi, c'est une véritable porte ouverte pour préciser mon projet professionnel. »

Alice, 22 ans, volontaire en service civique au sein d'UCPA Formation - dispositif O'libre (accompagnement de jeunes de QPV vers le métier de sauveteur aquatique)

Et aussi...

Le partenariat avec l'ANESTAPS et la C3D

Il permet aux jeunes engagés dans un parcours de formation STAPS de travailler à l'UCPA pendant l'été et d'encadrer les activités voile, tennis, VTT, eaux vives, escalade... 120 jeunes sont concernés chaque année.

Le développement d'une offre de formation au BAFA et BAFD ciblée sur les jeunes de Martinique.

170 jeunes formés chaque année.

« ... Pour moi, c'est une véritable porte ouverte pour préciser mon projet professionnel. »



PARCOURS SANTÉ / BIEN-ÊTRE / RECONSTRUCTION

2000
bénéficiaires/an

Se mettre en mouvement et pratiquer une activité régulièrement permet d'améliorer condition et bien-être physique, favorise une bonne santé mentale et fait baisser le risque d'être exposé à des maladies graves. De nombreuses études dans le monde confirment et objectivent cet impact. Pour les personnes qui souffrent de pathologies chroniques, d'une maladie grave ou qui sont en rémission, la pratique sportive est souvent recommandée par le corps médical, elle doit néanmoins être adaptée dans le cadre d'un accompagnement sur mesure par des coachs à l'écoute et expérimentés.

C'est le cas également pour les personnes ayant subi des traumatismes, comme les femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles. Le rapport au corps modifié et marqué par la peur et les violences, la perte de confiance liée à l'emprise et la mise en doute permanente, l'isolement et le repli, nécessitent de prendre le temps, d'observer avec attention les blocages et les besoins, d'accompagner en douceur chaque femme sur le chemin de progression qui est le sien.

Objectif du parcours

Proposer une pratique adaptée aux personnes touchées par des pathologies chroniques, des maladies rares ou encore engagées dans des parcours de reconstruction suite à des traumatismes et des violences.

Impacts éducatifs et sociaux

- Amélioration du bien-être corporel et mental et de la condition physique.
- Réappropriation et évolution du rapport au corps.
- Reprise de confiance, rupture de l'isolement.

Exemple d'actions réalisées

Le Quadrathlon des femmes: le sport au service de la reconstruction des femmes victimes de violences

L'UCPA, Marseille Solutions et Solidarité femmes 13, association spécialisée dans l'accompagnement global des femmes et de leurs enfants victimes de violences dans les Bouches-du-Rhône, ont bâti ensemble le Quadrathlon des femmes, un projet permettant aux femmes de se reconstruire et reprendre confiance par le sport. Les femmes participent à un programme comprenant quatre activités sportives comme la natation, l'équitation, l'escalade, la voile, le fitness ou encore le foot. Peu à peu, les femmes se réapproprient leur corps, se dépassent et tissent des liens, rompant ainsi l'isolement mis en place par leur agresseur. Depuis son lancement à Marseille en 2021, le Quadrathlon des femmes a touché plus de 100 femmes au cours des quatre dernières années et reçu plusieurs distinctions dont le prix de l'ESS en 2021 et celui de l'innovation sociale de la métropole Aix-Marseille-Provence en 2023. Un déploiement est en cours sur le territoire métropolitain d'Aix-Marseille-Provence, de Lyon et en Martinique avec le réseau de la fédération nationale Solidarité Femmes. D'autres développements sont prévus notamment à Nantes et à Bordeaux. Le projet a été labellisé et financé dans le cadre de l'appel à projet Impact 2024. Il a également obtenu le soutien financier de la Fondation de France et de collectivités territoriales.



« Ça a libéré quelque chose en moi. La mer c'est quelque chose qui me parle, je n'aurais jamais pu découvrir ça autrement que par la voile. »

Yasmina

« Ce calme et cet environnement me permettent de faire remonter des émotions. C'est vraiment un sentiment de liberté et de lâcher-prise. »

Marie Noëli

Le programme Cap au vert de la Fondation de France

L'UCPA est partenaire de la Fondation de France depuis de nombreuses années. Le programme Cap au Vert permet à des jeunes de vivre des vacances sportives en inclusion. Le départ est proposé en lien avec des associations qui accompagnent les familles et leurs enfants. En 2025, la Fondation de France a souhaité confier la mise en œuvre du programme Cap au vert à l'UCPA. L'association assure la coordination du programme, que les séjours aient lieu à l'UCPA ou au sein d'autres organismes de vacances sportives et éducatives.



L'équipe de l'espace sportif Vitam UCPA mobilisée pour les enfants de la Lune

Des enfants atteints de la maladie de la Lune, une maladie génétique rare qui impose aux enfants de sortir systématiquement couverts pour se protéger des UV, ont été accueillis lors d'une séance nocturne d'été avec un accès exclusif à l'ensemble de l'espace aquatique du VITAM. La satisfaction des familles et le succès de cette séance spéciale ont conforté l'équipe à renouveler le partenariat avec le centre de vacances qui accueille ces enfants chaque été, en proposant des séances d'aisance aquatique ou de natation.



« Donner la possibilité à ces enfants dont la vie est très contrainte et limitée, de vivre le temps de quelques heures les joies et les bienfaits de l'eau nous enrichit énormément et nous donne encore plus de motivation dans notre métier. Nous nous sommes rendu compte que la plupart de ces jeunes ne savaient pas nager. Nous souhaitons leur faire découvrir cette activité physique et leur donner la possibilité d'oublier, ne serait-ce qu'une heure, leur maladie et les contraintes qu'elle leur impose. »

Lionel, directeur de l'espace VITAM

« ... vivre le temps de quelques heures les joies et les bienfaits de l'eau. »

Prévenir et lutter contre les discriminations avec la démarche UCPA Respect

La protection, le respect, le bien-être de chaque personne sont au cœur du projet éducatif et sportif de l'UCPA. L'objectif est de faire vivre un cadre et un collectif respectueux des différences, solidaires et inclusifs où chacune et chacun est en confiance, peut s'exprimer sans être jugé et s'épanouir. La démarche UCPA Respect, initiée en 2019, a pour but de progresser encore dans cette voie. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est, chaque année, sensibilisé à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations avec des ateliers par-

ticipatifs, des vidéos didactiques, des e-learning, des affichages, des kits pédagogiques sur les stéréotypes et le sexisme... Des formations approfondies, travaillées avec des experts reconnus, basées sur des manifestations concrètes d'irrespect et de violences, ont permis de faire dialoguer plus de 300 personnes qui sont désormais en capacité de prévenir, d'agir et de sensibiliser à leur tour les collaboratrices et collaborateurs et aussi les personnes accueillies dans les séjours et activités de loisirs.



L'IMPACT ÉDUCATIF ET SOCIAL

86 000

personnes bénéficiaires des dispositifs mis en œuvre partout en France

dont

5400

en situation de handicap

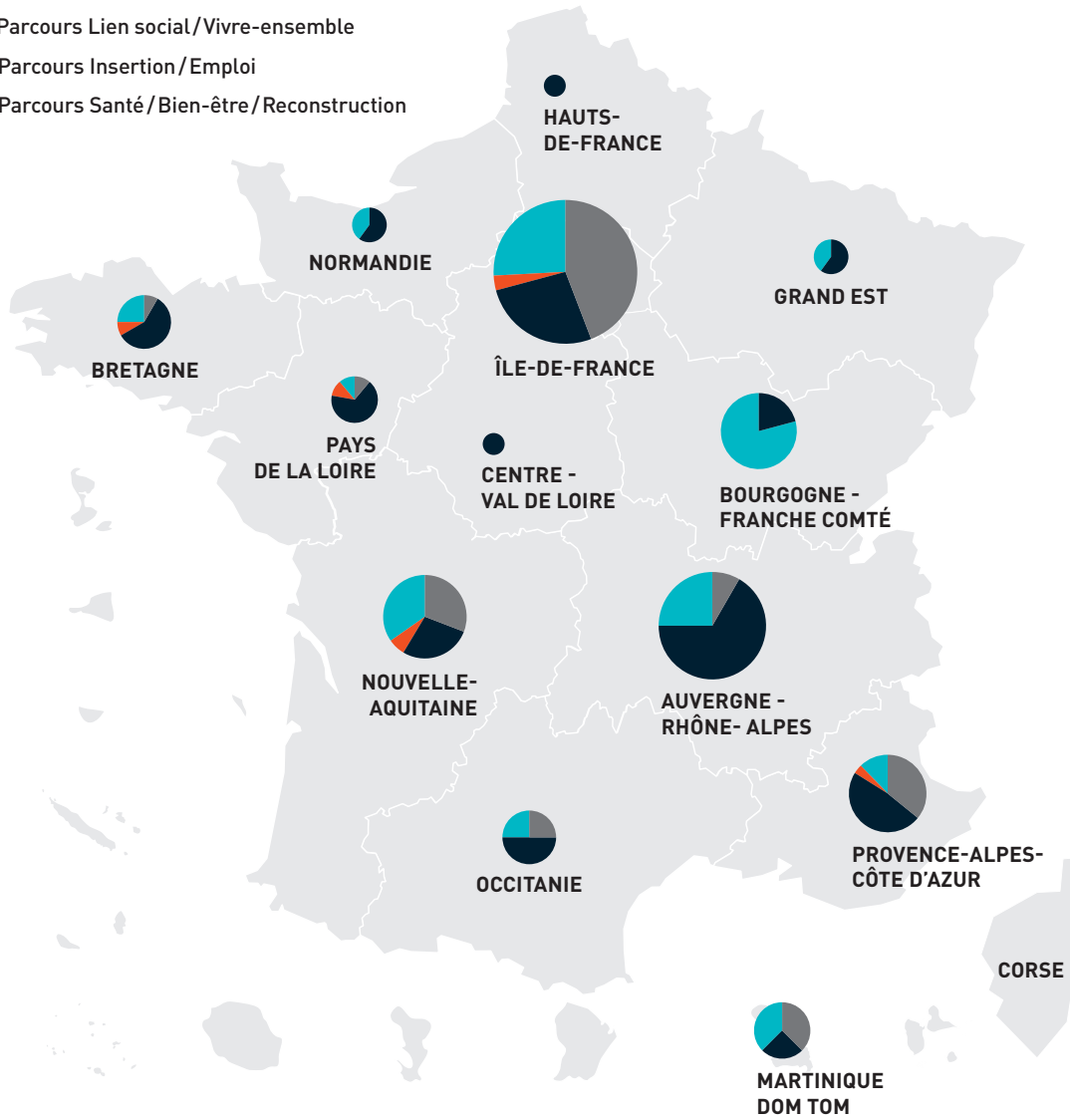
215 000

journées de vacances ou sessions sportives

LES CHIFFRES CLÉS

Chaque année, sur l'ensemble du territoire, y compris en Martinique, près de 300 actions sont déployées, structurées par les 4 parcours précités. Plus de 86 000 personnes en situation de fragilité bénéficient de ces actions.

- Parcours Éducation/Prévention
- Parcours Lien social/Vivre-ensemble
- Parcours Insertion/Emploi
- Parcours Santé/Bien-être/Reconstruction



NOMBRE D'ACTIONS PAR PARCOURS



LA MESURE D'IMPACT DES DISPOSITIFS

Chaque année, plusieurs dispositifs proposés sur le temps des loisirs et s'inscrivant sur un temps suffisamment long (au minimum 5 séances d'activités sportives) font l'objet d'une mesure d'impact. C'est le cas, notamment, des opérations Cap Loisirs Sportifs, des Ateliers de Remobilisation par l'Équitation (ARPE) ou de l'opération De la Ville à la Mer. Les éducateurs ou animateurs sont interrogés sur l'apport de la pratique sportive selon plusieurs dimensions: la motricité, le développement personnel, le bien-être et l'inclusion des jeunes, le niveau d'intégration du projet au sein des établissements, l'amélioration de la relation entre le jeune et les référents ou encore la qualité de l'approche pédagogique. D'autres enquêtes sont réalisées directement par les partenaires comme pour le Quadrathlon des femmes.

Dans le cadre des séjours sportifs, des questionnaires sont renseignés par les jeunes. C'est le cas de l'opération Un bus pour un campus ou encore des séjours handisport et adaptés. Les résultats sont souvent très positifs.

« L'activité voile à Bénodet a été très bien vécue par les patients. En plus de leur permettre de sortir de la lourdeur du quotidien en établissement en santé mentale, elle a permis de conforter l'alliance thérapeutique et de permettre à certains une reprise de confiance en soi. »

Professionnel de santé



CAP LOISIRS SPORTIFS

Nombre de réponses:
25 encadrants répondants/an

Satisfaction > 8,8/10

Structures satisfaites > 87%
(Notes de 4 et 5 étoiles sur 5)

% de structures souhaitant
reconduire le dispositif > 100%

Impacts structures partenaires > 8/10

Impacts - Bénéficiaires

Psychomotricité	8,4/10
Développement personnel	7,8/10
Bien-être	8,2/10
Inclusion	8,1/10

VISION ÉCONOMIQUE

En vision macroéconomique pour l'année 2025, la contribution sociale et solidaire mobilisée en faveur des bénéficiaires est estimée à 75 M€ :



RESSOURCES	M€	
Ressources externes		
• Aides individuelles au départ en vacances des CSE et collectivités locales	18	
• Subventions publiques et participations des associations caritatives	2	
• Compensation des missions de service public par les collectivités locales	30	
Contribution des bénéficiaires	295	79 %
Sous-Total	345	21 %
Valorisation de la contribution de l'UCPA (non-lucrativité, gouvernance bénévole, échelle de salaires limitée, mutualisation des activités...)	25	
Total	370	

EMPLOIS	M€	
Activités éducatives et sportives - Actions de solidarité et d'égalité des chances	2	
Activités éducatives et sportives - Accueil de publics aidés et missions de service public	97	
Activités éducatives et sportives - Autres publics	211	
Administration & gestion	35	9 %
Sous-Total	345	28 %
Valorisation de la contribution propre		
• Tarifs sociaux et solidaires	5	
• Prix inférieurs au marché	20	
Total	370	

91% des ressources de l'UCPA sont employées pour ses missions d'utilité sociale (les coûts d'administration s'élèvent à 9%).

28% de l'emploi des ressources est dédié à l'accueil des publics aidés, des missions de service public et des actions solidaires (doublement par rapport aux financements sociaux et solidaires mobilisés).

Une création de valeur investie au profit de la solidarité

Les recettes de l'UCPA financent l'ensemble des charges liées à ses activités et des investissements nécessaires à sa pérennisation. L'Association travaille à dégager des leviers de performance économique pour contribuer aux activités de celles et ceux qui ont moins d'opportunités. S'appuyant sur une gouvernance non lucrative et l'engagement des collaboratrices et collaborateurs, l'Association dégage également des moyens économiques au bénéfice

de la solidarité par des économies d'échelle, la mutualisation des publics et des activités, l'intégration des chaînes de valeur et l'investissement sur le long terme. L'impact social de ces économies investies pour les moins favorisés est augmenté par l'expertise éducative et sportive des équipes, la personnalisation des relations et l'association avec des partenaires. L'UCPA atteste que l'entrepreneuriat associatif peut être non seulement social mais solidaire !

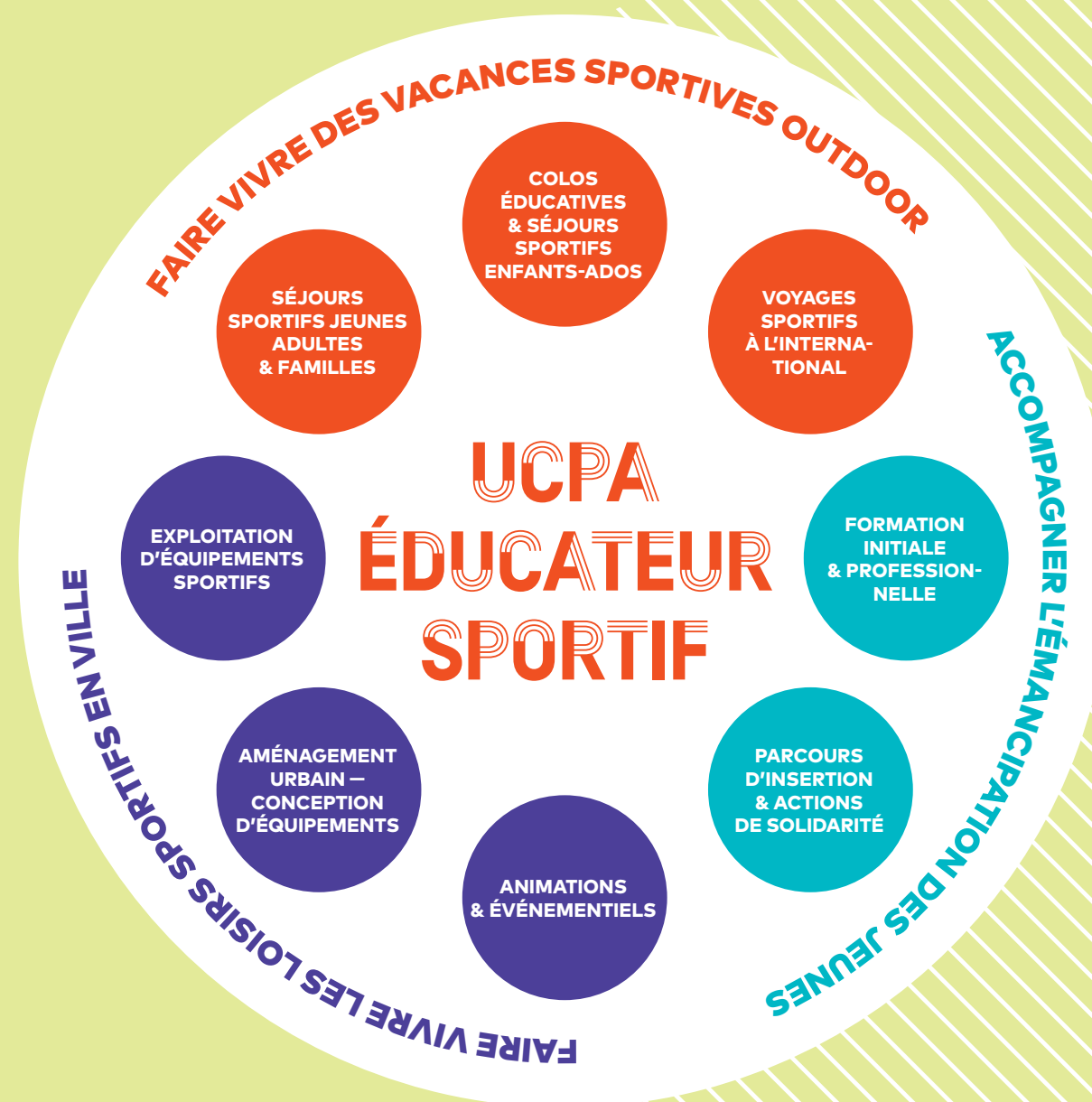


C'EST QUOI L'UCPA?

Groupe d'association loi 1901, agréé entreprise solidaire d'utilité sociale ESUS, l'UCPA œuvre depuis 60 ans en faveur d'un sport accessible à toutes et tous.

Trois secteurs d'activités : les séjours sportifs, les loisirs sportifs de proximité, et la formation aux métiers du sport et de l'animation.

Une gouvernance bénévole et désintéressée par des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations sportives et des pouvoirs publics. L'ensemble des aides publiques représente moins de 1% du budget.



LES ACTIVITÉS



LES PARTENAIRES

L'UCPA remercie les partenaires qui lui font confiance et renouvellent leur soutien. Le groupe UCPA et les associations qui la constituent sont éligibles au mécénat d'entreprise.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

- Agence du Service Civique
- Agence Nationale du Sport
- Agence Nationale pour les Chèques-Vacances
- Département des Bouches-du-Rhône
- Département du Rhône
- Fondation Décathlon
- Fondation de France
- Fondation Handicap Malakoff Humanis
- Fondation Roi Baudouin
- Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)
- Marseille Solutions
- Métropole Aix-Marseille-Provence
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Justice_ direction de la protection judiciaire de la jeunesse
- Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (DJEPVA) et ses services déconcentrés (DRAJES PACA, Auvergne-Rhône-Alpes...)
- Ville de Marseille
- Ville de Paris
- Préfecture des Bouches-du-Rhône
- Préfecture de la Loire-Atlantique
- Préfecture de la région Île-de-France - Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS)
- Préfecture du Rhône
- Un Rien C'est Tout
- Ville de Bordeaux
- Ville de Lyon
- Ville de Nantes
- Métropole du Grand Lyon

CONTACT
UCPA DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA JEUNESSE
solidarite@ucpa.asso.fr

LES PARTENAIRES BÉNÉFICIAIRES

L'UCPA remercie également les partenaires qui adressent les jeunes et avec lesquels les dispositifs sont co-construits.

- ADA France (Fédération nationale des associations de développement de l'apiculture)
- Association Nationale pour le Développement du Sport dans l'Apprentissage (ANDSA)
- Association Nationale des Parents d'Enfants Déficiants Auditifs (ANPEDA)
- APF France Handicap
- Association représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation (ANESTAPS)
- Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) et les CROUS dans les territoires
- Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)
- Écoles de la Deuxième Chance d'Angoulême, Paris, Marseille et du Val-de-Marne (E2C)
- Conférence des Directeurs et Directrices en STAPS (C3D STAPS)
- Faculté des Sciences du Sport d'Aix-Marseille
- FAGE et ses fédérations
- Fédération Française Handisport et ses comités
- Fédération Française du Sport Adapté et ses comités
- Fédération nationale Solidarité Femmes
- Groupe ARES
- Groupe SOS
- Institut Curie
- KABUBU
- Les Restos du Cœur
- Maisons Marianne
- Secours Catholique-Caritas France
- Samusocial de Paris
- Secours Populaire Français
- SINGA
- Solidarité Femmes 13
- SOS Village d'Enfants
- UFR STAPS - Université Lyon 1
- Vacances et Familles
- De nombreux autres acteurs et collectivités dans les territoires
- Les associations de jeunesse et fédérations sportives membres de l'UCPA

UCPA SPORT VACANCES – Association loi 1901 à but non lucratif. L'UCPA est agréée par les pouvoirs publics, entreprise solidaire, association de jeunesse et d'éducation populaire, fédération sportive et partenaire de l'éducation nationale – Siret : 775 682 040 01964 – APE : 9319Z – N°AF : IM075110249 – Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck 75015 Paris – Garantie responsabilité civile professionnelle : MAIF, société d'assurances mutuelle à cotisations variables CS 90000 – 79038 Niort Cedex – Siège Social : 21 rue de Stalingrad 94110 ARCUEIL – Tél : 01 45 87 45 87 – Fax : 01 45 87 45 88 – Site web : www.ucpa.com.
UCPA SPORT LOISIRS – Association loi 1901 à but non lucratif. L'UCPA est agréée par les pouvoirs publics, entreprise solidaire, association de jeunesse et d'éducation populaire, fédération sportive et partenaire de l'éducation nationale – Siret : 802 022321 00349 – APE : 9319Z – Garantie responsabilité civile professionnelle : MAIF, société d'assurances mutuelle à cotisations variables CS 90000 – 79038 Niort Cedex – Siège Social : 21 rue de Stalingrad 94110 ARCUEIL – Tél : 01 45 87 45 87 – Fax : 01 45 87 45 88 – Site web : www.ucpa.com. Crédits photos - Couverture : Paul Villecourt/outdoor-reporter.com ; 4^e de couv : Louis Gensollen ; Loïc Lamorlette p.3, p.17 ; Fabien Thibault p.4, p.6, p.7, p.24, p.26 (haut), p.32 (bas), p.37 ; Julien Gazeau p.5 ; Pierre Charriau p.8, p.10, p.14, p.29 ; Sébastien Jourdain p.12, p.28 ; Vincent Colin p.13, p.18, p.20, p.21, p.23, p.31, p.34 ; J. Nedelec-Andrade p.14 ; Laura Soto p.16 ; Paul Villecourt / outdoor-reporter.com p.15, p.25 ; Quentin Salinier p.19 ; Louis Gensollen p.22 ; Sam Decout p.26, p.42 ; Vincent Trenson p.27 ; Kamil Le Roc'h p.30 ; Solidarité femmes 13 p.32 (haut) ; Jean-Luc Quey p.33 ; Maxime Gruss p.40 ; Thomas Lodin p.39. Graphisme : Flo Pondevie, Pôle créations graphiques et digitales UCPA. Gravure : Compos-Juliot – Impression : Imprimerie À Réaction. Toute reproduction même partielle est interdite sans notre autorisation écrite.



UCPa LE
SPORT
QUI NOUS
UNIT.

